

La feuille du tilleul

informations actualité de la vie sarceyroise



Juillet 2025

RAPPELS DE QUELQUES BONNES PRATIQUES

Même dans son propre jardin l'utilisation d'outils susceptibles de provoquer une nuisance sonore pour le voisinage est encadrée. Leur utilisation doit respecter certaines tranches horaires précises :

- ♦ jours ouvrables (lundi au vendredi) : de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h00
- ♦ le samedi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- ♦ le dimanche et jours fériés de 10h00 à 12h00

Ces créneaux s'appliquent pour les travaux effectués à l'extérieur, comme à l'intérieur de votre habitation. Les conteneurs à verre sont proches d'habitations. Pensez également à y aller à des horaires raisonnables.

Les bacs poubelles doivent être présentés la veille au soir du jour de collecte en bord de voie publique et doivent être rentrés au plus tôt, après le passage du camion le jour de la collecte.

Attention, en période de fortes chaleurs, les horaires des collectes peuvent être avancés.

Il vous est conseillé de laver vos bacs au moins une fois par an avec un détergent. Ce nettoyage est notamment recommandé durant la période estivale pour éviter les mouches et les mauvaises odeurs.

Si votre bac doit être réparé ou échangé (trop petit, trop grand, cassé...), prenez contact auprès du service déchets de la Communauté de communes : dechets@paysdelarbresle.fr ou 04 74 01 68 90

L'ambrosie est une plante invasive dont le pollen est très allergisant et fait l'objet d'un plan de lutte engagé depuis plus de 20 ans dans le Rhône, où elle est très implantée.

Afin d'éviter sa prolifération, n'hésitez pas à arracher les plants que vous pourriez remarquer avant leur floraison (fin juillet), en vous protégeant de préférence (gants...).

Si la quantité est trop importante, utilisez la [plateforme de signalement de l'ambrosie](#) ou appelez le 0 972 376 888

Vendredi 4 juillet :	Concours de pétanque des pompiers (Bully)
Dimanche 6 juillet :	Concours de boules « Jomard/Feuillet »
Vendredi 11 juillet :	Finale du concours de boules « Jomard/Feuillet »
Samedi 12 juillet :	Concours de pétanque de la chasse
Dimanche 20 juillet :	Concours de boules « Junet »
Dimanche 3 août :	Concours de chevaux de trait
Vendredi 29 août :	Apéro-guinguette et feu d'artifice
Samedi 30 août :	Concours de boules « Chatard »
Dimanche 31 août :	Concours de boules de la Municipalité
Samedi 6 septembre :	Forum des associations
Vendredi 12 septembre :	Afterwork
Sam. 20 / Dim. 21 septembre :	Journées européennes du patrimoine
Samedi 20 septembre :	Bal des pompiers



La mairie sera fermée au public du lundi 11 au vendredi 15 août inclus.

Permanences de M. le Maire et des adjoints :
Sur rendez-vous

www.sarcey-69.fr
www.facebook.com/Mairie-de-Sarcey

Mairie - accueil du public :
lundi - mercredi de 14h00 à 17h00
vendredi de 14h00 à 19h00
Tél. : 04 74 26 86 55
accueil@sarcey-69.fr

NOUVEAUX ARRIVANTS

Vous êtes installés à Sarcey depuis moins d'un an ?

Le Conseil municipal vous propose un temps d'accueil et d'échanges le samedi 6 septembre au matin.

Nous vous remercions de confirmer votre présence auprès de la mairie. Vous recevrez un courrier dans les semaines à venir. Nous avons hâte de vous rencontrer !

SOIRÉE D'ÉTÉ

Les conscrits de la classe en « 6 » vous proposent une soirée Apéro-guinguette autour du feu d'artifice, offert par la Municipalité, qui sera tiré en début de nuit.

Nous vous donnons rendez-vous le vendredi 31 août à partir de 19h00 sur la place de la Mairie (si la météo le permet ou à la salle des associations en cas de pluie).

Nous vous recommandons de réserver au 06 10 09 79 42.

Les conscrits qui désirent rejoindre les rangs de la « 6 » en vue de la fête des classes du 11 avril 2026 sont invités à prendre contact avec un des conscrits.

UN GROUPE D'ENTREPRENEURS S'INSTALLE À SARCEY !

Un groupe local d'entrepreneurs engagés vient de se créer à Sarcey.

Chaque mardi matin, des chefs d'entreprise du secteur se réunissent à l'hôtel-restaurant Le Chatard pour échanger, s'entraider et développer leur activité dans un cadre bienveillant et dynamique.

L'objectif ? Rompre l'isolement, créer du lien localement, partager des compétences et faire grandir son entreprise grâce à la force du réseau avec comme valeur fondamentale « Qui donne reçoit ».

Vous êtes entrepreneur, artisan, commerçant, en profession libérale... et souhaitez sortir de la solitude tout en boostant votre activité ? Rejoignez-nous ! Contact : bni3vallees@gmail.com

Le groupe propose un événement le mardi 8 juillet de 8h00 à 11h00 pour développer votre réseau professionnel. Inscription obligatoire avant le 4 juillet : <https://lnkd.in/d9kKjHy6>

INCITATION AU COMPOSTAGE

Trier ses biodéchets permet de diminuer le volume de ses déchets ménagers (poubelle noire) d'environ 30% et de constituer soi-même un terreau de qualité 100% naturel pour vos légumes, arbres fruitiers, fleurs et plantes.

Vous voulez vous lancer ? La Communauté de communes du pays de L'Arbresle vous accompagne pour encourager cette pratique :

- ♦ Participez à un atelier de sensibilisation en prenant rendez-vous en ligne depuis le site de la CCPA
- ♦ Consultez les guides disponibles (conseil d'achat, compostage individuel et collectif) sur la [page dédiée](#) du site de la CCPA
- ♦ Compostez chez vous en tas ou grâce à un composteur individuel. La CCPA propose une aide à l'achat d'un composteur à hauteur de 75% du prix d'achat (plafonnée à 80€). Le formulaire est disponible [en ligne](#)
- ♦ Déposez vos biodéchets sur un des sites de compostage collectif installés sur le pays de L'Arbresle. Ces sites fonctionnent grâce à l'implication des habitants. Actuellement aucun n'existe sur la commune, mais si vous êtes volontaire, répondez au sondage depuis ce QR code ou faites-vous connaître en mairie



CONCOURS DE BOULES LYONNAISES

L'Amicale boules organise 3 concours durant l'été ouverts aux licenciés :

- ◆ coupe « Jomard/Feuillet » (32 doubles - 3^e et 4^e division) le dimanche 6 juillet à partir de 7h30. Les finales se dérouleront le vendredi 11 juillet en début de soirée
- ◆ coupe « Junet » (16 triplètes mixtes - 3^e et 4^e division) le dimanche 20 juillet à partir de 7h30
- ◆ coupe « Chatard » (32 doubles puis 16 doubles - 3^e et 4^e division) le samedi 30 août à partir de 8h00



L'Amicale boules et la mairie perpétuent la tradition du concours de la Municipalité afin de réunir autour de parties de boules lyonnaises tous ceux qui ont envie de jouer (néophytes, joueurs occasionnels et plus aguerris).

Nous vous donnons rendez-vous le dimanche 31 août après-midi au boulodrome de la gare du Tacot. Inscriptions à partir de 13h30.

CONCOURS DE PÉTANQUE

- POMPIERS DE BULLY

Le concours aura lieu le vendredi 4 juillet à la salle du Repiel à Bully

Pré-réservation conseillée au 06 05 23 38 64

Fin des inscriptions à 19h45

14€ la doublette / 6€ concours enfants

Buvette et restauration sur place

- SOCIÉTÉ DE CHASSE

La société de la chasse vous donne rendez-vous le samedi 12 juillet à la salle des fêtes de Sarcey pour une nouvelle édition de son concours semi-nocturne. Inscriptions à partir de 15h00 ; les parties débuteront à 16h00.

Venez nombreux !

LES CONSCRITS DE LA « 7 » SE PRÉ-PARENT

Vous êtes né en 1947, 1957, 1967, 1977, 1987, 1997, 2007 ou 2017 ?

Vous êtes invité à une réunion de préparation le vendredi 26 septembre à 20h00 à l'étage de la maison des associations pour partager vos idées !

Rejoignez-nous pour organiser une grande rencontre intergénérationnelle des classes en « 7 » de Sarcey !

N'hésitez pas à contacter le 06 51 60 58 85 pour être ajouté au groupe WhatsApp.



PLACES EN CRÈCHE DISPONIBLES POUR DE PETIT(E)S SARCEYROIS(E)S

Vous recherchez une place en crèche ? Les Oisillons du Ravatel, situés 47C rue Foucré à L'Arbresle (derrière le centre de radiologie), sont faits pour vous. Cette crèche associative s'appuie sur un conseil d'administration associant les parents et les communes de Sarcey, St-Germain-Nuelles et L'Arbresle qui subventionnent cet établissement. Les enfants sont encadrés par 6 salariées qualifiées dont une directrice.

Renseignez-vous au 09 81 98 00 05 ou lesoisillonsduravatel@gmail.com

SOU DES ÉCOLES

Après une belle année riche en émotions, toute l'équipe du Sou des écoles est heureuse de vous souhaiter un

bel été et de belles vacances ! On se retrouve à la rentrée pour de nouvelles aventures...

Vous êtes parents d'élèves ou votre enfant fait sa rentrée en septembre et vous souhaitez vous investir dans une équipe bienveillante et dynamique autour de projets consacrés à la vie de l'école ? Vous êtes les bienvenus ! Notre assemblée générale aura lieu en septembre. N'hésitez pas à nous contacter sur notre page [Facebook Sou des écoles de Sarcey](https://www.facebook.com/SouDesEcolesSarcey) ou par mail soudesecolesarcey@gmail.com. À très vite !



POUR LES JEUNES...

- ◆ Le PIJ (Point Information Jeunesse) change de nom et devient l'« Info Jeunes du pays de L'Arbresle ». Il vous accueille toujours cet été dans la mairie de L'Arbresle, avant de déménager en septembre à « L'Arborescence » au 117 rue Pierre Passermard.

N'hésitez pas à y aller pour votre orientation, votre CV, un job d'été, votre logement...



- ◆ En partenariat avec la Fédération Léo Lagrange, la Communauté de communes du pays de L'Arbresle organise aux vacances de la Toussaint sa deuxième session de formation BAFA.

Cette formation n'est pas encore en ligne mais elle sera ouverte aux inscriptions dans quelques mois. La date vous sera relayée sur les réseaux sociaux de la Commune.

BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque sera ouverte tout le mois de juillet le mercredi de 17h00 à 19h00 et le samedi de 10h00 à 11h30. Elle sera fermée le mois d'août. La réouverture aura lieu le mercredi 3 septembre de 17h00 à 19h00.

Vous pourrez renouveler votre adhésion à partir de cette date pour 10€ par an et par famille (pour la période du 03/09/25 au 31/07/26)

Actuellement, pour la jeunesse, nous avons un nouveau stock de BD et des livres pour les petits empruntés à la Médiathèque départementale du Rhône

N'hésitez pas à faire le plein de livres pour les vacances !

LE RÉSEAU UNIFIÉ TCL ARRIVE LE 1^{ER} SEPTEMBRE



Au 1^{er} septembre 2025, les trois réseaux historiques de transports en commun du Rhône, TCL, Cars du Rhône et Libellule (Villefranche) ne feront plus qu'un : le réseau TCL avec un titre unique pour se déplacer sur l'ensemble du territoire.

Cette tarification s'articulera en 4 catégories selon 6 zones géographiques, avec un billet

qui comprendra au minimum 2 zones.

Sarcey est située dans la zone 3 et les lignes existantes demeureront :

- ◆ la ligne régulière reliant Sarcey à Savigny en passant par L'Arbresle (et la gare notamment), conservera le numéro 285,
 - ◆ les lignes scolaires (adaptées selon les effectifs) deviennent des lignes « Junior direct »
- Les abonnements « Jeunes » sont possibles depuis le 1^{er} juillet alors que les abonnements « Tout public » seront disponibles à partir du 20 août.

Plus d'informations sur <https://www.tcl.fr/nouveau-reseau-unifie-tcl>

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES / PRÉVENTION DES CAMBRIOLAGES

L'opération « Tranquillité Vacances » est un dispositif gratuit qui permet de faire surveiller votre domicile pendant votre absence via des patrouilles fréquentes de la gendarmerie.

Signalez votre période d'absence au moins 72h avant votre date de départ auprès de la gendarmerie ou en ligne via le site [service-public.fr](https://www.service-public.fr) avec vos identifiants France Connect.

En cas de nécessité, vous serez immédiatement contacté, quel que soit votre lieu de villégiature.

N'oubliez pas certaines précautions :

- ◆ fermez portes, volets et fenêtres et demandez à une personne de confiance d'ouvrir vos volets de temps en temps, voire de relever votre courrier
- ◆ enclenchez votre alarme si vous en avez une
- ◆ ne laissez pas de clés autour de votre logement, d'outils dehors et mettez vos objets de valeur en lieu sûr

MON PAYS DE L'ARBRESLE

Cette plateforme est un site gratuit qui offre aux habitants du territoire un annuaire en ligne des acteurs du Pays de L'Arbresle : commerces, artisans, producteurs, associations..., un blog partageant de bons conseils et un agenda vous informant des animations et événements à venir sur le territoire.

- ◆ Coté pro : pour être référencé il vous suffit d'appeler le 06 34 61 03 75 ou d'envoyer un mail à contact@monpaysdelarbresle.fr
- ◆ Coté particulier : Vous cherchez un commerce, un artisan, un producteur ou une association du pays de L'Arbresle ou bien une idée pour vous occuper ce week-end ? Rendez vous sur le site Mon Pays de L'Arbresle.fr ou scannez ce QR code.



MOUSTIQUE TIGRE : AGISSONS POUR UN ÉTÉ PLUS TRANQUILLE !

Au-delà des nuisances qu'il peut générer au quotidien, le moustique tigre peut véhiculer des maladies virales (dengue, chikungunya, zika...).

Le moustique tigre a la particularité de piquer le jour et d'évoluer dans un périmètre de 150 mètres autour de son lieu de naissance alors le moustique qui vous pique chez vous n'est pas né très loin ! Ne le laissez pas s'installer !

Pour cela, voici quelques gestes simples et essentiels à mettre en œuvre chez vous d'avril à octobre :

- ◆ Mettez à l'abri ou supprimez tous les contenants où l'eau peut s'accumuler
- ◆ Vérifiez le bon écoulement des eaux de pluie (gouttières, regards, caniveaux...) et entretenez votre jardin (taille, débroussaillage, élimination des déchets végétaux...)
- ◆ Changez l'eau des fleurs au moins une fois par semaine
- ◆ Couvrez les bidons, citernes, bassins de récupération d'eau de pluie ou piscines gonflables hors d'usage et retournez les arrosoirs et brouettes

